**Compte-rendu
 du Conseil de l’ED 650 Humains en société du 11 juillet 2024**

-----------

*Etaient présent(e)s* : Victor FRANCISCO, Théo MARTINEAUD, Maréva BRUNET, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Christel BIDET-ILDEI, Aymeric LE CORRE, Mathias MILLET, Grégory REYES, Jean-François CERISIER, Pierre KAMDEM, Cornel OROS, Charlotte KRAUSS, Olivier CLOCHARD, Sarah RALAMINA, Céline CAPILLON, Lucette TOUSSAINT, Valérie FOURNIER, Isabelle MICHAUD
*Etaient excusé(e)s* :Marilène de CRAEN, Marie CAILLET, Nathalie LEBAULT, Nina BOGATAIA

1. **Bilan des allocations doctorales (voir document joint)**

2 allocations mixtes attribuées au CERCA et 12 allocations 100% ministérielle.
1 contrat handicap financé également dans les 12 allocations.

Il est donc préférable d’auditionner beaucoup de candidats, dont candidats sur liste complémentaire comme cela s’est passé cette année.

Début octobre, réunion pour fixer une date pour faire remonter les prochaines allocations doctorales

1. **Bilan des DCACE (voir document joint)**

12 DCACE attribués en SHES dont 8 pour l’ED Humains en société

Les demandes de dérogations (autorisation de cumul) sont à adresser à Lucette

Il faudrait éclaircir les règles. Pourquoi un vacataire n’a pas les mêmes droits concernant les heures d’enseignement qu’un doctorant contractuel ? La réponse se trouve dans les arrêtés ministériels que nous devons suivre.

1. **Procédure d’inscription Adum**

Rappel de la procédure. Il faut dans un premier temps que les doctorants et se créent un compte et les directeurs de thèse doivent aussi se créer un compte pour pouvoir ensuite valider des dossiers d’inscription. Pour une première connexion à Adum, il faut saisir son adresse mail UP et cliquer sur « j’ai oublié mon mot de passe »

La question est posée de savoir si Adum est en lien avec these.fr ?

Les doctorants qui soutiennent avant la fin d’année civile ne doivent pas se réinscrire sur Adum.

Rappel du calendrier des inscriptions : (voir document joint)

Début des inscriptions et réinscriptions administratives (sans financement) : 8 juillet 2024 – interruption entre le 24 juillet et le 26 août 2024

Fin des inscriptions : 28 novembre 2024 à 14h

Contrats doctoraux (débutant au 1er octobre) : fin des inscriptions administratives au 16 septembre 2024

Contrats doctoraux pour inscriptions et réinscriptions exceptionnelles (après 1er octobre) : fin des inscriptions 27 mars 2025 à 14h

Soutenances et dérogations d’inscription :

Si la composition de jury est déposée et validée par l’ED avant le 30/10/2024 : pas de réinscription (et pas de CSI). Si le doctorant n’a pas tout finalisé, on peut autoriser la soutenance jusqu’en janvier (avec courrier du directeur de thèse motivé)

1. **Formations doctorales**

Les Séances des Mercredis de l’ED cette année ont été proposées par thématiques.

Mise en place de nouvelles formations au CERCA pour doctorants en fin de thèse ou jeunes docteurs pour les aider à se préparer aux auditions. Les directeurs de labo peuvent transmettre une attestation de présence à des formations internes au labo. (ces heures de formations seront comptabilisées en plus des 20h de séminaires de laboratoire)

Journées éthique et intégrité : Lucette va assister à la prochaine formation pour pouvoir compléter par la suite des informations spécifiques concernant les doctorants des ED SHES (RGPD, etc.)

Romain Pierronnet anime ce type de formation. L’office français d’Intégration scientifique peut proposer ce type de formation

Si des collègues des laboratoires veulent s’investir dans des formations doctorales générales accessibles s’adressant à tous les doctorants de SHES , on peut les intégrer dans le catalogue des formations

1. **Bilan des Journées thématiques**

11 communicants et 35 participants

Les membres du comité d’organisation étaient rattachés volontairement à plusieurs laboratoires de l’ED

Frédérique AUTIN a fait une présentation sur la science ouverte

Il y a eu des tables rondes sur des thématiques données. Beaucoup d’interactions entre les doctorants

Les doctorants qui le souhaitent vont publier sous HAL. Une formation va leur être proposée en septembre

Les directeurs de laboratoire pourraient venir communiquer au sein de ces journées si ils le souhaitent et /ou venir assister à des interventions.

1. Bilan financier (voir document joint)

Budget ED : 18280€ (11780€ fonctionnement + 1500€ investissement + 5000 euros JT

Parmi les aides financières proposées par l’ED :

* Formation en anglais à la MDE pour des doctorants du CERCA depuis 2 ans. Cette formation pourrait être ouverte à des doctorants d’autres laboratoires. Elle est validée en heures de formations doctorales.

L’appel à financement exceptionnel sera transmis avant les congés d’été aux laboratoires

1. **Questions diverses**

ACT – Quand directeur à l’étranger, il faut une convention de codirection mais pas d’ACT. Une ACT / an, pas plus de 3 successivement et pas plus de 5 sur l’ensemble de la carrière

Envoi de mails aux doctorants : éviter d’envoyer des pièces jointes mais les orienter vers les sites des EDs

Faire passer un maximum d’informations par le biais des représentants des doctorants